



S.G.C.

Des produits de maintenance
au service des professionnels

F I C H E
T E C H N I Q U E

PRIMETAL S.R

ANTIROUILLE DE PRESENTATION A SECHAGE RAPIDE

PROPRIETES :

Antirouille de présentation à séchage rapide pour charpente métallique. PRIMETAL S.R est une peinture à utiliser pour l'intérieur et pour l'extérieur. Ce produit s'utilise sur les surfaces métalliques en atmosphères rurale, urbaine et marine. Les supports adéquats sont le fer et les métaux ferreux, après une préparation soignée. Séchage rapide. Excellent accrochage sur support sain. Excellent rapport qualité/prix.

CONDITIONS DE MISE EN OEUVRE :

Préparation : La calamine et la rouille seront éliminées avec un décapage par projection d'abrasif au degré DS 2,5. Pour les petites surfaces, la rouille et la calamine pourront être éliminées par martelage, piquage, brossage à la brosse métallique. En entretien, laver l'ancien revêtement et éliminer les parties non adhérentes.

Application : Bien mélanger avant application. Appliquer, en général, 1 couche de 40 microns secs. PRIMETAL S.R devra être recouvert ensuite par une peinture de finition. **Brosse et rouleau** Sans dilution. **Airless** Diluer de 4 à 6 %. **Pistolet** Diluer à 10 %. Ne pas appliquer par température inférieure à 5°C et supérieure à 30°C, par grand vent, par humidité relative ambiante supérieure à 80 %, en plein soleil et par temps de pluie.

Diluant : 308 ou 310 (pour un séchage plus rapide).

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

Aspect du film	: Velouté.	
Brillant spéculaire	: Inférieur à 15 sous 60°.	.../...



Des produits de maintenance
au service des professionnels

F I C H E T E C H N I Q U E

.../...	
Teintes	: Rouge brun, gris 7040 et blanc.
Liant	: Résine glycérophtalique.
Densité	: 1,50 kg/dm ³ .
Séchage	: (à 20°C, H.R. : 65 %) Hors poussières : 10 minutes. Sec : 15 minutes. Recouvrable : 8 heures.
Extrait sec	: En poids : 75 %. En volume : 56 %.
Conservation	: En emballage d'origine (non ouvert) : 12 mois. À l'abri de la chaleur, du gel et de l'humidité.
Rendement	: 5 à 7 m ² /kg pour une épaisseur sèche de 40 microns.

PRECAUTIONS ET REMARQUES :

Liquide et vapeurs inflammables. Provoque une irritation cutanée. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. Tenir hors de portée des enfants. Lire l'étiquette avant utilisation. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. Ne pas fumer. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. En cas d'ingestion : appeler immédiatement un Centre Anti-Poison ou un médecin. Ne pas faire vomir. En cas de contact avec la peau (ou les cheveux) : enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau et au savon/se doucher. En cas d'inhalation : s'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de contact avec les yeux : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être enlevées facilement. Continuer à rincer. Pour de plus amples informations, merci de consulter notre fiche de données de sécurité. Conforme à la directive COV 2004/42/CE : Valeur limite UE pour ce produit (cat A/i) : 500 g/l. Ce produit contient moins de 500 g/l de COV. Eviter le rejet dans l'environnement. Eliminer le contenu/récipient comme des déchets spéciaux conformément aux réglementations locales et nationales.

La présente fiche technique annule et remplace toute documentation antérieure de cette marque. Elle a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont indicatives. Toutefois ces renseignements ne peuvent suppléer un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à peindre. L'évolution de la technique étant permanente, nous nous réservons le droit d'apporter à nos fabrications les modifications qui s'imposent sans préavis, et nous recommandons à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente fiche n'a pas été modifiée par une édition plus récente. Dans le cas particulier des teintes en extérieur, sur des surfaces susceptibles de subir des chocs thermiques cycliques, il est conseillé d'exiger le choix de teintes dont l'indice de luminance lumineuse Y est supérieur à 35. Les données dans cette fiche sont valables pour le produit blanc.

Les renseignements contenus dans cette notice ont pour but d'aider les utilisateurs. Ils résultent d'essais effectués en toute objectivité dans nos laboratoires. Il appartient aux utilisateurs de nos produits de s'assurer que ceux-ci conviennent à l'emploi qu'ils veulent en faire. En agissant ainsi, on évitera des erreurs dont nous ne pourrions en aucun cas assurer la responsabilité.